

No ligne	PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2018	
1	Nombre de clients :	594 (1)
2	Volume déplacé en m ³ :	3 015 428
3	Litres d'huile déplacés :	3 363 338
4	Investissement :	
5	Branchement et conduite	5 026 534 \$
6	PRC	2 541 355 \$
7	Sommes utilisées :	1 697 087 \$ (2)
8	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
9	<u>Sans le CASEP</u>	
10	Point mort (années)	21,23
11	T.R.I. %	6,86%
12	<u>Avec le CASEP</u>	
13	Point mort (années)	15,05
14	T.R.I. %	7,68%

15 (1) L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 3 500 tonnes des émissions de CO₂.

16	(2) Solde du CASEP, 30 septembre 2017	1 475 577 \$
17	Montant autorisé CASEP pour 2018	1 000 000 \$
18	Intérêts gagnés en 2018	64 827 \$
19	Sommes utilisées en 2018	<u>(1 697 087) \$</u>
20	Solde du CASEP, 30 septembre 2018	<u><u>843 318 \$</u></u>